Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 045-214501595-20260910-2026_D_34-BF

République Française
Département LOIRET
Commune de Grangermont

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
À la majorité
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le : 15/09/2026
Et
Publication ou notification du : 15/09/2026

L'an 2026, le 10 septembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Grangermont s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GOFFINET Stéphanie, le Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/09/2026.

Présents : Mme GOFFINET Stéphanie, M. DUFOUR Christian, Mme HINAULT Morgane, M. GOFFINET Yan, Mme MORLON Laurence, M. GELLY Vincent, Mme ROUSSEAU Marie-Françoise, Mme MOREL Béatrice, M. PERRIOT Benjamin, M. BARREAU Jacky, Mme CARRIÈRE Florence.

A été nommé secrétaire : Mme Marie-Françoise ROUSSEAU

N° 2026_D_34

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil municipal, Vu

- Le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-11,
- L'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,
- La délibération n° 2026_D_21 en date du 14 avril 2026 portant vote du budget primitif 2026 du budget principal ;

Considérant

- Qu'il convient d'effectuer les mouvements de crédits budgétaires nécessaires à l'ajustement des prévisions budgétaires issues du budget 2026 du budget principal ;

Entendu l'exposé des motifs,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité (10 voix pour et 1 abstention)

- **VOTE** la décision modificative n°1 du budget principal 2026 telle que présentée en annexe qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	Chapitre 040 - article 2116 : montant : **- 13 115,00 €** Chapitre 041 - article 2116 : montant : **+ 13 115,00 €** **0.00 €**	Chapitre 040 - article 2131 : montant : **- 13 115,00 €** Chapitre 041 - article 2131 : montant : **+ 13 115,00 €** **0.00 €**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme
En mairie, 10/09/2026
Le Maire,
Stéphanie GOFFINET

MAIRIE DE GRANGERMONT - 45390

Le Secrétaire de séance
Marie-Françoise ROUSSEAU